

ADDITIF RECTIFICATIF DU DAO N°06

Dans le cadre de la procédure relative à la Souscription de la Police d'Assurance du Parc Automobile de l'ANTIC, pour le compte de l'année 2025.

J'ai l'honneur de vous informer que certaines dispositions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) y relatif sont modifiées ainsi qu'il suit :

Yaoundé, le 26 AOUT 2024

AU LIEU DE :

PIECE N° 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES

(A.A.O)

12. Remise des offres

- Pour la soumission hors ligne :

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales/ Service des Marchés) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-Commissariat au Canada, au plus tard le 27 août 2024 à 13 heures, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°06/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2024 DU 16
JUILLET 2024 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA
POLICE D'ASSURANCE DU PARC
AUTOMOBILE DE L'ANTIC, POUR LE
COMPTE DE L'ANNEE 2025

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

-Pour la soumission en ligne.

L'Offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 27 août 2024 à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'Offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra

-Pour la soumission en ligne.

L'Offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 04 septembre 2024 à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'Offre enregistrée sur clé USB ou

PIECE N° 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES

(A.A.O)

12. Remise des offres

- Pour la soumission hors ligne :

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales/ Service des Marchés) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-Commissariat au Canada, au plus tard le 04 septembre 2024 à 13 heures, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°06/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2024 DU 16
JUILLET 2024 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA
POLICE D'ASSURANCE DU PARC
AUTOMOBILE DE L'ANTIC, POUR LE COMPTE
DE L'ANNEE 2025

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

L'ouverture des Offres se fera en un temps et aura lieu le 04 septembre 2024 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC, dans la salle des Conférences du Centre National de Cryptographie et de Certification Electronique (CNCCE) sise au lieu-dit Poste Centrale.

14. Ouverture des plis

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

- h) Marge de solvabilité inférieure à 420% pour l'une des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) ;
- i) Engagement réglementaire inférieure à 110% pour l'une des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023).

- h) Marge de solvabilité inférieure à 140% pour l'une des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) ;
- i) Engagement réglementaire inférieure à 420% pour l'une des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023).

AU LIEU DE :

LIRE :

être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis. L'ouverture des Offres se fera en un temps et aura lieu le 27 août 2024 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC, dans la salle des Conférences du Centre National de Cryptographie et de Certification Electronique (CNCCE) sise au lieu-dit Poste Centrale. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. 15. Critères d'évaluation 15.1 Critères éliminatoires h) Marge de solvabilité inférieure à 140% pour l'une des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) ; i) Engagement réglementaire inférieure à 420% pour l'une des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023).	14. Ouverture des plis L'ouverture des Offres se fera en un temps et aura lieu le 27 août 2024 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC, dans la salle des Conférences du Centre National de Cryptographie et de Certification Electronique (CNCCE) sise au lieu-dit Poste Centrale. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. 15. Critères d'évaluation 15.1 Critères éliminatoires h) Marge de solvabilité inférieure à 420% pour l'une des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) ; i) Engagement réglementaire inférieure à 110% pour l'une des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023).
--	---

N.B : le reste sans changement

Amplifications

- MINMAP :
- ARMP :
- Maître d'Ouvrage ou Maître Délégué concerné :
- Présidents CIPM :
- Affichage.



LE DIRECTEUR GENERAL
Ebot Ebot Enau